



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE 29 JUIN 2022

Le mercredi 29 juin 2022 à 19h30 au gymnase Albert MACIP à Morières-les-Avignon, les membres de l'association « Bad à Morières » (BAM) se sont réunis sur convocation de la secrétaire pour l'Assemblée Générale annuelle.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

La séance a été ouverte à 19h30 par le rappel de l'ordre du jour.

Les différentes décisions à l'ordre du jour ont pu être soumises au vote.

L'assemblée a été questionnée sur le mode de scrutin, pour savoir si au moins un des membres de l'association souhaitaient qu'un vote à bulletin secret soit organisé, ce qui n'a pas été le cas. **Les votes ont donc eu lieu à main levée.**

L'Assemblée était présidée par Nicolas VILLASANTE et Carine PICAZO est désignée comme la secrétaire de séance.

L'ordre du jour a été rappelé en début de séance :

- Composition du bureau et préparation de la saison 2022/2023
- Rapport moral et financier 2021/2022
- Budget prévisionnel 2022/2023
- Questions diverses

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale a débuté par le rappel du contexte de cette saison qui est une année charnière de sortie de crise sanitaire et de mise en place du pass sanitaire.

Le BAM a remercié chaleureusement ses adhérents pour leur soutien tout au long de l'année et notamment lors de la tenue d'événements comme les tournois (CDS et TDJ), mais aussi lors de nos diverses manifestations (World Clean Up Day, Octobre Rose, Telethon, Halloween, rencontres parents/enfants, soirée des sponsors...).

Il a été rappelé l'importance pour le BAM du brassage des licenciés (loisirs/compétiteurs) afin de créer du lien entre les membres de l'association et d'enrichir les échanges humains sur les terrains comme en dehors.

Enfin, il a été rappelé que rien ne serait possible sans les membres du bureau et tous les membres actifs du club, investis bénévolement qui ne comptent pas leurs heures. Des remerciements chaleureux leur sont également adressés.

LES MEMBRES DU BUREAU

Les membres du bureau actuel souhaitent poursuivre leur engagement au sein du bureau (élu pour 3 ans en 2020).

Le BAM fonctionne actuellement avec un bureau + des membres actifs

La possibilité d'intégrer l'équipe des membres actifs est offerte aux adhérents. Marie BAILLY, Côme GUIDOU et Benoît LLORCA rejoindront l'équipe des membres actifs la saison prochaine et seront mis à contribution sur des événements précis.

Le bureau du BAM pour l'année 2022-2023 sera maintenu ainsi :

Franck SALLAM, Président / Nicolas VILLASANTE, Vice-Président

Ludivine GUIDICELLI, Trésorière / Lydie ARBARETE, Trésorière adjointe

Carine PICAZO, secrétaire / Delphine RALUY, secrétaire adjoint

Le maintien du bureau actuel a été voté à main levée et à l'unanimité.

BILAN MORAL ET SPORTIF 2021/2022

Les effectifs du BAM se stabilisent après ces 2 années de COVID avec 98 licenciés, sans toutefois retrouver ses effectifs de 2019 (127 en 2019/20, 91 en 2020/21). Le plus grand déficit, malgré des effectifs stables par rapport à l'an dernier, se situe au niveau des jeunes, sans doute lié en partie à la mise en place du pass vaccinal.

→ Cette année, nous recensons :

- ✓ 63 adultes (contre 57 en 2020 et 75 en 2019) / 35 jeunes (contre 34 l'an dernier et 52 en 2019).
- ✓ 34 femmes (contre 37 l'an dernier et 48 en 2019) / 64 hommes (contre 54 l'an dernier et 79 en 2019)
- ✓ 34.6% de Moriérois contre 48% l'an dernier et contre 27% en 2019
- ✓ 44 compétiteurs adultes (69.8%) et 12 compétiteurs jeunes (34.2%)

→ Nicolas VILLASANTE et Laura LAUTIER étaient les capitaines des équipes D2 et D3 cette année.

Notre D2 termine 5e du championnat (sur 9 équipes) et notre D3 termine 2nd du championnat (sur 8 équipes).

L'an prochain, selon les effectifs, le BAM souhaite mettre en place une équipe D1.

Les équipes seront constituées par les capitaines et les membres du bureau, en concertation avec les entraîneurs.

Le BAM félicite ses membres qui participent de plus en plus aux compétitions départementales mais également en dehors du département. D'ailleurs deux de nos licenciés, Philippe MENELLA et Guillaume BERTHELOT, ont également participé au Championnat de France Vétéran.

Le BAM remercie chaleureusement Ludovic VULPHIE et Anas TAMZARTI pour leur professionnalisme, leur investissement qui ont permis aux membres du BAM de progresser.

→ Un rappel de l'obligation pour les clubs de compter parmi leurs membres des responsables compétitions et des cadres techniques et arbitraux.

Le BAM aura besoin de volontaires pour suivre la formation de « responsable GEO » (Gestion et Organisation de Compétition), mais également de juge arbitre formé. La formation s'effectue sur un week-end de formation théorique et de 2 week-ends de formation pratique. Le coût de la formation sera pris en charge par le club. Un appel à candidature sera lancé dans l'année.

L'assemblée générale a approuvé à main levée et à l'unanimité le rapport moral et sportif

BILAN FINANCIER 2021/2022

→ Le bilan financier est présenté par Nicolas VILLASANTE et la trésorière, Ludivine GUIDICELLI.

Le BAM tire ses ressources des cotisations annuelles (déduction faite du coût de la licence), des bénéfices des buvettes lors des tournois et des aides reçues.

Cette année une subvention de 1100€ (850€ l'an dernier) nous a été accordée par la Mairie de Morières.

Grâce au travail effectué par nos membres actifs en charge de la prospection de sponsors, le BAM a pu compter cette année sur le soutien de ses sponsors : MAS PROVENCE, PARC SPIROU, TOTAL RENOV'84, MORIERES EMBALLAGES. Le BAM remercie chaleureusement la municipalité et ses sponsors de leur soutien.

→ Tarifs 2022/2023

Etant donné l'augmentation du coût des volants et le coût des entraînements (+1H30 par semaine l'an prochain), et dans l'hypothèse d'une augmentation du coût de la licence (qui sera validée dans l'été par la FFBAD) nous soumettons au vote l'augmentation de la cotisation annuelle à 130€ au lieu de 120€. Il est rappelé que sur cette cotisation, le club reverse actuellement à la FFBAD pour la prise de licence 55.47€ pour les adultes.

Les propositions suivantes concernant les tarifs de la saison prochaine ont donc été faites aux membres présents à l'AG :

- 1) 150€ = Cotisation annuelle + 1 maillot du club
- 2) 130€ = Cotisation annuelle + possibilité de commander dans l'année un maillot à régler en sus
- 3) 130€ = Cotisation annuelle + possibilité de commander dans l'année un maillot à régler en sus + commande de maillots propriétés du club pour l'équipement des équipes

La proposition n°2 a été retenue.

LA COTISATION ANNUELLE POUR LA SAISON 2022/2023 S'ELEVERA DONC A 130€.

L'assemblée valide le fait que l'équipement des équipes en maillot reviendra au bureau.

Le tarif famille est maintenu la saison prochaine = -10€ pour 2 adhésions dans le même foyer fiscal / - 20€ pour 3 adhésions (l'avis d'imposition pourra être sollicité).

Le budget prévisionnel est établi sur une base de 90 licenciés.

Le détail du bilan financier est présenté et sera communiqué avec le PV de l'AG aux membres du club.

L'assemblée générale a approuvé à main levée et à l'unanimité le bilan financier et l'augmentation de la cotisation annuelle pour la saison 2022/2023

PREPARATION RENTREE 2022/2023

- La municipalité nous a confirmé le maintien de nos créneaux actuels. Un créneau supplémentaire d'entraînement sera proposé les mardis.
Le BAM est extrêmement heureux de pouvoir annoncer que Ludovic et Anas poursuivront les entraînements à Morières l'an prochain. De nouveaux remerciements leurs sont chaleureusement adressés.

- Le BAM souhaite reconquérir son jeune public. Une campagne de prospection sera faite à la rentrée auprès des écoles et du collège de Morières, mais également sur le site d'Agroparc. Des volontaires seront nécessaires à cette campagne.

- Le BAM souhaite organiser de nouveau l'an prochain les manifestations mises en place cette année et a de nombreuses nouvelles idées. Les membres seront sollicités pour apporter leur aide !

- **Dates à retenir :**
 - ✓ **Fête des associations** nouvelle version cette année sur 2 week-ends :
Le 03/09/2022 = Fête des associations Place de Morières de 10h à 18h
Le 10/09/2022 = Fête du sport au gymnase Perdiguier de 10h à 18h
Besoin de personnes pour tenir les stands

 - ✓ **Reprise d'activité pour les adultes le 22.08.2022 (pour les personnes déjà licenciées cette année)**

 - ✓ **Reprise d'activité pour les jeunes le 06/09/2022 (permanences de restitution des dossiers en septembre)**

 - ✓ **Date limite de retour des dossiers pour tous le 15/10/2021**

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 21h20.

Le Président, Franck SALLAM / La Trésorière, Ludivine GUIDICELLI / La secrétaire, Carine PICAZO



Carine PICAZO
